

La géothermie sort de terre !

Jean-Jacques Graff,
président de l'Association française des
professionnels de la géothermie,
expert invité par la rédaction

En France, la géothermie représente un peu plus de 1 % de la production de chaleur avec 7 TWh/an, alors que les énergies fossiles se taillent de très loin la part du lion avec plus de 60 % ! À l'heure où la maîtrise de l'énergie est un enjeu crucial tant à l'échelle des particuliers qu'à celle d'un pays, de plus en plus de regards se tournent vers la géothermie, cette énergie qui nous vient de la Terre et qui peut non seulement produire ou stocker de la chaleur, mais également, dans certains cas, produire du froid, de l'électricité ou même des métaux stratégiques naturellement dissous dans l'eau géothermale, comme le lithium. Avec un potentiel estimé à plus de 150 TWh/an (hypothèse très conservatrice), elle représente une énergie avec une marge de développement prodigieuse. De nombreuses personnes s'interrogent sur cette situation pour le moins étonnante. Les causes de ce retard sont multiples.



AFPG

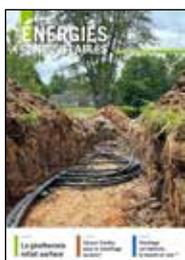
Elles sont d'abord d'ordre économique. Même si elle est une énergie quasiment imbattable sur le long terme, la géothermie nécessite un investissement conséquent au début, ce qui est souvent rédhibitoire, non seulement pour un ménage qui cherche à faire des économies lors de l'édification d'une maison, mais aussi pour les professionnels de la construction immobilière qui cherchent trop souvent à tirer les prix vers le bas pour être compétitifs par rapport à la concurrence.

Elles sont ensuite d'ordre technique. La géothermie est une énergie qui nécessite un accompagnement de la part de spécialistes car pour être efficace, elle doit être parfaitement étudiée au préalable. Elle ne laisse pas la place à de l'à-peu-près. Les bureaux d'études en capacité d'accompagner un projet de géothermie ne sont pas encore très nombreux, ce qui n'aide pas à la promotion de la solution.

Elles sont enfin d'ordre réglementaire. Pour les grosses installations, au-delà de 500 kW de puissance extraite ou stockée, la géothermie nécessite des autorisations très longues à obtenir, de l'ordre d'un à deux ans en moyenne, ce qui est très souvent une cause d'abandon de la solution pour des maîtres d'ouvrage.

À ces trois principales causes se rajoute la discrétion. En effet, le système de captage et de stockage de la chaleur étant souterrain, la géothermie est une énergie invisible, ce qui n'aide pas beaucoup à la faire connaître. Aussi, pour que cette énergie puisse trouver la place qui lui revient et participer avec force aux défis énergétiques qui sont devant nous, la géothermie doit obligatoirement être accompagnée par les pouvoirs publics. L'Ademe, principal soutien à la filière, a compris depuis des années tout le bénéfice que peut apporter la géothermie dans le mix énergétique. Mais il en faut plus pour changer la tendance.

Heureusement, les prises de conscience aidant, tout est aujourd'hui réuni pour que la géothermie réussisse enfin à accélérer son développement : un plan d'action national sorti en 2023, une volonté des services de l'État pour simplifier certaines procédures réglementaires et même une opération commando portée par le gouvernement qui sollicite tous les acteurs de la filière pour trouver des solutions qui pourraient être rapidement mises en place. Espérons que les difficultés économiques et financières que traverse notre pays ne seront pas un frein à cette belle accélération de la géothermie. Ce serait rater un placement très rentable pour notre avenir et l'avenir de ceux qui nous succéderont.



Crédits de couverture:
Danielsen_Photography/Shutterstock
journal-enr.org

**Abonnement de 1 an (5 n° dont un hors-série),
au Journal des Énergies Renouvelables (en € TTC):**
France 99 €, Europe 109 €, Monde 119 €.

Administration: Nathalie Bouhours
(Tél. : 01 44 18 00 80).

Publicité: Yves Bitan (+ 33 1 43 57 93 89)

Directrice de la publication:
Diane Lescot.

Rédacteur en chef:
Vincent Boulanger.

Responsable des produits éditoriaux:
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

Rédacteurs: Claire Baudiffier, Flavian Bonneau,
Théo Delmotte, Iness Djaba, Géraldine Houot,
Anne-Sophie Perraudin, Carole Rap, Arnaud Wyart.

Secrétaire de rédaction: Rachel Laskar.

Maquette - réalisation: Guillaume Bonduelle.

Ont participé au comité de rédaction:

Denis Bonnelle, Gaëtan Fovez, Diane Lescot,
Kathia Terzi, Frédéric Tuillé.

Dépôt légal: 2^e trimestre 2025.

ISSN: 2491-8687.

Commission paritaire: n° 1128 G 84361.

Éditeur:  Observ'ER

Observatoire des énergies renouvelables
(Association régie par la loi de 1901)
Président: Vincent Jacques le Seigneur
146 rue de l'Université - 75007 Paris
Tél.: +33 (0)1 44 18 00 80.
www.energies-renouvelables.org



IMPRIM'VERT®

Imprimerie de Champagne
ZI Les Franchises - 52200 Langres

Ce numéro est imprimé sur du papier
100 % PEFC (issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées).

Ce magazine est expédié aux abonnés
sous film plastique 100 % recyclable.

